

La Fédération fait son examen

WALLONIE-BRUXELLES Un rapport étudie le parcours des jeunes au regard des inégalités

- ▶ Le ministre-président, Rudy Demotte, a présenté les chiffres clés de la Fédération.
- ▶ L'occasion de rappeler aux francophones quel rôle joue cette institution...
- ▶ Mais aussi les enjeux qu'elle doit encore relever.

Il y a un air de Zola dans le dernier rapport de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Car à Bruxelles et en Wallonie, on ne naît pas tous égaux. C'est une lapalissade de l'écrire, mais c'est un exercice non négligeable de le constater, statistiques de la Fédération Wallonie-Bruxelles à l'appui. Les chiffres, il faut reconnaître qu'ils ne manquent pas dans l'épais rapport qui balaye l'ensemble des indicateurs de l'ancienne « Communauté française ».

1 La promotion de la Fédération. « *La Fédération Wallonie-Bruxelles en chiffres* » : le titre de la brique de 250 pages que nous dévoile Rudy Demotte ce mercredi est assez clair. Le document, sorte de rapport d'activité, livre des tableaux et des chiffres à en donner le tournis. En bref, tout ce qui ressortit aux compétences de la Fédération est mesuré. Après un traditionnel chapitre sur la démographie, tout y passe. Combien de jeunes mères bénéficient des consultations gratuites de l'ONE ? 24.000 par an. Combien y a-t-il de places d'accueil pour les moins de 2,5 ans ? 41.000. Combien d'élèves dans l'enseignement secondaire ? 365.000. Combien de jeunes sont pris en charge en un an par les services de l'aide à la jeunesse ? 41.000. Combien y a-

t-il d'affiliés dans les fédérations sportives reconnues ? 664.000. Etc. Etc. L'idée est donc de montrer concrètement aux Wallons et aux Bruxellois ce que leur apporte la FWB dans leur vie quotidienne. Pour une entreprise, on parlerait de promotion. Pour une entité fédérée, on se situe davantage du côté de l'information... « *Cet exercice nous permet de voir à quel point la Fédération Wallonie-Bruxelles est une institution qui a une vocation sociale, entame le ministre-président. Notre cœur d'activité, notre core business en quelque sorte, c'est vraiment le dimensionnement social et l'épanouissement de tous dans tous les domaines.* » Et Rudy Demotte de souligner l'investissement de la Fédération dans l'enseignement : un élève scolarisé depuis les maternelles jusqu'à la fin du secondaire coûte 79.000 euros. Quand le jeune poursuit des études jusqu'à la fin d'un cursus universitaire, il coûte 118.000.

2 L'autocritique de la Fédération. Cela fait quatre ans que la Fédération rassemble et présente tous ces indicateurs. Chaque année, il s'agit alors de faire un focus sur un sujet particulier. En 2015, les chercheurs ont investigué les parcours des jeunes au regard des inégalités.

Le constat, on s'en doute, n'est pas réjouissant. Il existe ainsi une corrélation entre le profil socio-économique de l'élève et l'évolution de sa scolarité : dès le premier degré du secondaire, l'indice socio-économique (ISE) moyen en humanités générales est supérieur (+0,08) à ce même indice dans l'enseignement différencié (-0,48).

Le niveau de diplôme des parents est pour ainsi dire déterminant pour celui de l'enfant. Seuls 19 % des jeunes de 25 à 34 ans dont les parents ont uniquement un diplôme de l'enseignement secondaire inférieur ont obtenu un diplôme de l'enseignement supérieur. Chez les jeunes dont au moins un des deux parents a lui-même un diplôme de l'enseignement supérieur, ce taux monte à 67 %. Sur le marché de l'emploi, à diplôme égal, les jeunes issus de familles au niveau de diplôme faible sont davantage au chômage. Ainsi, le taux de chômage des jeunes peu diplômés ayant des parents faiblement qualifiés également est de 51 %. Pour des jeunes tout aussi peu diplômés mais ayant des parents possédant au moins un diplôme du secondaire supérieur, ce taux chute à 36 % ! On évoquait Zola... La Fédération est finalement assez courageuse

de mettre de tels chiffres en avant. Tire-t-elle un constat d'échec pour autant ? Le ministre-président n'a pas attendu la question pour se défendre : « *La Fédération a des responsabilités, c'est certain. Mais peut-elle, à elle seule, endiguer ces mécanismes inégalitaires ? Non. En est-elle la cause ? Non. Mais elle en est un des rouages. C'est pourquoi nous devons réfléchir aux remèdes. Car si on ne peut travailler sans combiner nos efforts avec les autres niveaux de pouvoir, une chose est certaine : si on ne fait rien, les dynamiques inégalitaires se renforcent.* »

3 La réaction de la Fédération. Un tel recensement a donc aussi pour vocation d'être une « aide à la décision politique

pour le gouvernement ». « *C'est un exercice intéressant pour voir sur quel chemin on avance et en tirer les conclusions* », commente Rudy Demotte. L'occasion de présenter le Pacte d'excellence comme l'une des réponses de la Fédération à ces enjeux cruciaux. Voire de le crédibiliser aux yeux des plus sceptiques : « *Il faut parfois pouvoir poser des constats difficiles pour mieux faire adhérer aux réformes* », glisse-t-on au cabinet. ■

ÉLODIE BLOGIE

LES PLUS

L'accès à l'enseignement supérieur

- 40,6 %. C'est le taux de couverture de l'accueil de la petite enfance en Fédération Wallonie-Bruxelles (FWB). L'objectif européen dit « de Barcelone » est de 33 %. A noter néanmoins que ce chiffre inclut les enfants entre deux ans et demi et trois ans qui fréquentent déjà l'école maternelle. Si on prend le « taux de couverture global de la petite enfance », il est alors de 29 %.
- En 25 ans, la population de l'enseignement supérieur a augmenté de 80 %. L'accès aux études continue d'ailleurs de croître. Et, entre

LES MOINS

Focus sur les inégalités

- On observe des disparités entre filles et garçons. Dans l'enseignement spécialisé, deux tiers des élèves sont des garçons. Chez les 18-24 ans, 63 % des jeunes femmes sont en formation ou dans l'enseignement contre 55 % des jeunes hommes. Par contre, sur le marché de l'emploi, les jeunes femmes peu qualifiées ont un taux d'activité moindre que celui des hommes.
- A diplôme égal, le taux de chômage des jeunes qui sont issus d'une famille où on a au

l'année 2004-2005 et l'année 2012-2013, le nombre de diplômés universitaires a par ailleurs augmenté de 30 %.

- Pour la culture, en 2014, la Fédération a investi 130 euros par citoyen. Le budget de la culture était d'ailleurs en très légère hausse (2,8 %) entre 2013 et 2014.

- Les peines alternatives à la prison (compétence transférée) sont en augmentation constante. Pour 14.489 dossiers en 2008 en «mission de guidance-suivi-médiation», on dépassait les 17.700 dossiers en 2013.

- Plus insolite : le nombre de sportifs professionnels soutenus par la FWB a augmenté de 53 % entre 2010 et 2014.

plus un diplôme du secondaire inférieur est plus élevé que ceux dont les parents ont au moins un diplôme du secondaire supérieur. Ainsi, chez les jeunes qui ont un diplôme du secondaire supérieur ou plus, le taux de chômage passe de 25 % à 21 %.

- Il existe enfin une corrélation entre l'origine et les taux de chômage, d'activité et d'emploi. Ainsi, ce sont les jeunes « dont au moins un parent est d'origine hors EU » qui sont les plus frappés par le chômage avec 34 %, là où ce taux n'est « que » de 21 % chez les jeunes dont les deux parents sont d'origine belge.

E.BL.